Objekttyp:	FrontMatter
Zeitschrift:	Domaine public
Band (Jahr): Heft 509	- (1979)

Nutzungsbedingungen

PDF erstellt am:

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

04.06.2024

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek* ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

public

J.A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand No 509 2 août 1979 Seizième année

Rédacteur responsable : Laurent Bonnard

Le numéro: 1 franc Abonnement pour une année: 48 francs.

Administration, rédaction: 1002 Lausanne, case 2612 1003 Lausanne, Saint-Pierre 1 Tél. 021 / 22 69 10 C.C.P. 10-155 27

Imprimerie Raymond Fawer S.A.

Ont collaboré à ce numéro : Rudolf Berner Jean-Daniel Delley Yvette Jaggi Pierre Lehmann

509

La croissance un choix

sonnables.

Dans la plupart des journaux suisses, on a pu lire, ces derniers jours, la réponse de l'Union des centrales suisses d'électricité (UCS) aux questions que le Groupe de Bellerive avait posées aux atomistes.

Arrêtons-nous un instant à la première question posée, qui est en fait la question essentielle.

Le Groupe de Bellerive avait demandé si les prévisions de consommation justifiant la mise en place d'une infrastructure nucléaire n'étaient pas trop élevées.

Et ces Messieurs de l'UCS de répondre, en substance: la Conception Globale de l'Energie (CGE) — ce document et apparemment devenu dans ces milieux la bible du moment — envisageait un taux de croissance de 2,6% par an jusqu'à l'an 2000 alors que, entre 1960 et 1973, ce taux avait été de 6,6%. Moralité: on n'a pas extrapolé la croissance antérieure; on s'est beaucoup restreint; on est des gens rai-

Répétons donc une fois de plus que les prévisions de la CGE ne sont pas plus "valables" que n'importe quelles autres précisions du même type. En gros, elles n'ont que la valeur qu'on veut hien leur attribuer.

qu'on veut bien leur attribuer. Un taux de croissance ou de décroissance n'est tout simplement pas une grandeur qu'on peut prédire.

Tout juste est-il possible, en revanche, de choisir un tel taux... et ensuite de tenter de s'y conformer.

Si tel est le cas, la discussion doit alors tourner autour de ce choix. Et en préalable, il s'agit d'annoncer honnêtement pourquoi on s'est arrêté à tel taux ou à tel autre. La CGE agit malhonnêtement lorsqu'elle présente un taux de croissance de 2,6% comme une prévision "raisonnable", justifiant dès lors la construction de x centrales nucléaires. En réalité, ce taux doit être tenu pour un paramètre ouvert qu'on adapte en haut lieu nucléaire de manière à ce qu'il soit conforme au nombre de centrales qu'on voudrait bien construire!

Dans ces conditions, ne vaudrait-il pas mieux annoncer clairement la couleur? La CGE et son disciple, l'UCS, désirent que le taux de croissance soit de 2,6% par an. Pour toutes sortes de raisons qu'on peut imaginer et qui ont trait probablement à l'expansion économique telle qu'on la souhaite, aux bénéfices imaginables des grandes entreprises, à la 'nécessité' de rentabiliser le nucléaire en construisant un nombre "optimum" de centrales, etc. etc.

Mais jusqu'à plus ample informé, de telles options ne sont pas des options obligatoires. D'autres thèses s'imposent au moins aussi facilement, et en particulier que l'aventure nu-

cilement, et en particulier que l'aventure nucléaire comporte des risques inacceptables, qu'elle mène entre autres à une centralisation intolérable, que la société du plutonium doit être combattue par tous les moyens pour l'état policier qu'elle implique. De même, le tabou économique, tel que présupposé par le développement de l'économie de marché, peut être refusé. De mêmes d'autres modèles de "croissance" peuvent avoir cours. Et si de tels choix doivent vraiment entraîner une stabilisation ou même une diminution de la consommation d'électricité, cela serait d'autant plus acceptable que ce serait notre choix.

C'est à peine si on a commencé aujourd'hui à économiser sérieusement l'énergie. On sait pourtant qu'il y a là un potentiel bien plus grand que tout ce que les centrales voulues par la CGE et l'UCS pourraient fournir. La mise en oeuvre d'un effort concerté pour utiliser ce potentiel-là serait bien moins coûteuse, d'un rendement plus rapide, d'une efficacité plus évidente que la construction de nouvelles centrales, destinées finalement à ne couvrir que des "besoins" hypothétiques. Commençons donc par là, et fixons un taux de décroissance de la consommation d'énergie. Et oublions le château de cartes de la CGE.